





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-48**

**Séance publique du**

**1 février 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180201- lmc1127185-DE-1-1
Date de signature : 06/02/2018
Date de réception : mardi 6 février 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSEES DE LA VILLE  
POUR L'ANNEE 2018**

Le 1 février 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gérard DELOCHE, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danièle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Brigitte DEVESA à Madame Odile BONTHOUX, Madame Sylvaine DI CARO à Madame Danièle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Alexandre GALLESE à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Gérard DELOCHE, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Liliane PIERRON, Monsieur Francis TAULAN.  
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1 FÉVRIER 2018

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSEES DE LA VILLE POUR L'ANNEE 2018 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

En 2018, comme chaque année, diverses expositions doivent se dérouler dans les différents musées de la Ville.

En voici une présentation.

**EXPOSITION: «Autour du Palais Comtal » – du 1 novembre 2017 au 1 avril 2018 au Musée du Vieil Aix**

Le musée du Vieil Aix propose de découvrir l'histoire de l'ancien Palais Comtal, aujourd'hui au coeur même de l'actualité aixoise, avec les fouilles pratiquées autour du Palais de Justice.

L'exposition s'articule autour d'une maquette de restitution du Palais tel qu'il se présentait peu avant sa démolition. Plans, gravures, moulages, statuettes, maquettes en terre cuite, issus des collections du Musée du Vieil Aix, permettent d'appréhender l'histoire complexe de ce monument dans son environnement aujourd'hui en cours de requalification.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Autour du Palais Comtal" s'élève à **200 € T.T.C**

**EXPOSITION: «En rouge et bleu.... les collections du Pavillon de Vendôme» - du 16 décembre 2017 au 11 mars 2018 au Pavillon de Vendôme**

Nouvel accrochage des collections du Pavillon de Vendôme sur la thématique du rouge et du bleu. Ces deux couleurs sont fortement présentes dans les œuvres aussi différentes soient elles, dans les techniques et dans les époques.

Des œuvres du XVIIIe côtoieront celles d'artistes contemporains. Des pastels, des sanguines, des grisailles, des faïences de Moustiers, le vitrail d'Alfons Alt, les broderies de Sophie Mennet nous dévoileront la richesse et la diversité de l'utilisation du rouge et du bleu...

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "En rouge et bleu.... les collections du Pavillon de Vendôme" s'élèvera à 0 € .

**EXPOSITION: «Carte blanche à Nadine LAHOZ-QUILEZ, les fissures des intimités » du 23 mars au 3 juin 2018 au Pavillon de Vendôme et au Musée des Tapisseries**

Pour cette nouvelle carte blanche c'est l'artiste Nadine LAHOZ-QUILEZ qui investit les salons du Pavillon de Vendôme mais également la galerie d'exposition du Musée des Tapisseries.

Nadine LAHOZ-QUILEZ développe un travail autour du corps qui traduit des états intimistes et interroge la conscience de soi et la re-connaissance de l'autre. Des techniques, telles que la broderie ou la couture, qui soulignent un savoir-faire, liant la beauté du geste et la main qui travaille la matière, sont ici transcendées par l'artiste .

Qu'il soit dévoilé, voilé, suggéré, évoqué, caché, absent , magnifié, déformé, objectivé, enfermé décomposé, le corps nous confronte dans sa représentation-action à l'identité, à l'intime et aux codes sociétaux. Au delà de cette enveloppe, parure, carapace, camisole, déguisement, écran, le sujet n'est autre que la femme au cœur de la société, entre tradition et modernité.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Carte blanche à Nadine LAHOZ-QUILEZ, les fissures des intimités " s'élèvera à **16 835 € T.T.C.**

**EXPOSITION: «Festival de la BD» - du 6 avril au 22 mai 2018 au Musée des Tapisseries**

Comme chaque année, en collaboration avec l'Office de Tourisme, le Festival de la BD investit la galerie Gothique.

Le coût pour la réalisation du "Festival de la BD" s'élèvera à 0 € .

**EXPOSITION: «Aix en aquarelles – Jean-Marie GASSEND» - du 21 avril au 15 octobre 2018 au Musée du Vieil Aix**

Le Musée du Vieil Aix propose de partir à la découverte de l'emblématique patrimoine aixois par le prisme des aquarelles originales de Jean-Marie GASSEND.

Architecte, archéologue attaché au département d'architecture antique du CNRS et aquarelliste de talent, il a illustré divers parcours archéologiques. Il s'est également intéressé aux monuments et aux sites disparus ou transformés dont il donne une vision séduisante, tout à la fois scientifique et artistique. Au Musée du Vieil Aix, une sélection de ses aquarelles aixoises sera visible. Quelques objets ou documents, issus des collections du Musée, en rapport avec les oeuvres présentées, compléteront l'exposition.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Aix en aquarelles – Jean-Marie GASSEND" s'élèvera à **5 000 € T.T.C .**

**EXPOSITION « PICASSO-PICABIA, une histoire de peinture» du 9 juin au 23 septembre 2018 au Musée Granet**

« Picasso-Méditerranée » est une manifestation culturelle internationale qui se tiendra du printemps 2017 au printemps 2019. Plus de cinquante institutions ont imaginé ensemble une programmation autour de l'œuvre « obstinément méditerranéenne » de Pablo Picasso. À l'initiative du Musée national Picasso-Paris, ce parcours dans la création de l'artiste et dans les lieux qui l'ont inspiré offre une expérience culturelle inédite, souhaitant resserrer les liens entre toutes les rives.

C'est dans ce cadre que le musée Granet, Aix-en-Provence et la Fundació MAPFRE, Barcelone, se sont rapprochés pour organiser une importante exposition intitulée **Picasso-Picabia, Histoire de peinture**. Le commissariat général de cette exposition a été confié à Bruno Ely, directeur du musée Granet et à Pablo Jiménez Burillo, directeur de la Fundació MAPFRE; Aurélie Verdier, historienne de l'art, spécialiste de Francis Picabia, en a conçu le projet et assure les fonctions de commissaire scientifique de l'exposition.

Première exposition à vouloir confronter l'art de Picasso et de Picabia, cette manifestation entend proposer au public un tandem inédit de l'histoire de la peinture au XX<sup>e</sup> siècle. Portant sur cinquante années d'une production artistique foisonnante et ininterrompue, *Picasso-Picabia* privilégie autant des chefs-d'œuvre que des réalisations plus méconnues parfois, des deux artistes d'ascendance espagnole.

Cette *histoire de peinture*, faite d'oppositions, de rivalités, mais aussi de troublantes ressemblances entend mettre en lumière des pratiques et des courants picturaux fondateurs de la modernité : cubisme et orphisme, machines dada et classicisme ingresque, « surréalisme monstre » du milieu des années 1920 dans le sud de la France, portraits féminins des années trente, ou bien encore l'usage essentiel de la photographie. Œuvrant avec la même liberté, Picasso aurait pu se qualifier comme le faisait Picabia d'« *artiste en tous genres* », et qui l'un comme l'autre, auront changé le destin de la peinture dans le siècle.

A l'issue de la présentation au musée Granet, l'exposition sera présentée à la Fundacion Mapfre à Barcelone du 11 octobre 2018 - 13 janvier 2019.

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **1 200 000€ TTC**.

**EXPOSITION: «VILLERS/PICASSO – Coup de soleil» - du 15 juin au 30 septembre 2018 au Pavillon de Vendôme**

L'exposition rassemble près d'une soixantaine d'œuvres photographiques, présentant de manière inédite le dialogue et l'amitié entre les deux artistes Villers et Picasso. Un travail de création à quatre mains de 1954 à 1962.

André VILLERS s'est éteint à l'âge de 86 ans en 2016. Il a laissé derrière lui un travail photographique et plastique d'une richesse considérable. Outre son travail de portraitiste, il a photographié les plus grands artistes du XX<sup>e</sup> siècle, Picasso, Calder, Cocteau, Dali, Brassai, Le Corbusier... Il a eu une pratique de collaboration se situant à la frontière de la photographie, de la peinture et de la poésie.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "VILLERS/PICASSO – Coup de soleil" s'élèvera à **16 370 € T.T.C.**

**EXPOSITION: «Dans le cadre des 70 ans du Festival International d'Art Lyrique» - de fin juin à fin août 2018 au Musée des Tapisseries**

Exposition en collaboration avec le Festival International d'Art Lyrique. Exposition de photographies de scènes.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition " Dans le cadre des 70 ans du Festival International d'Art Lyrique" s'élèvera à **18 000 € T.T.C.**

**EXPOSITION: «Des herbes, des plantes et des arbres» - du 14 septembre 2018 au 3 février 2019 au Musée des Tapisseries**

Exposition en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle, autour des plantes tinctoriales et des herbiers en relation avec les costumes d'opéra...

Le coût total pour la réalisation de l'exposition " Des herbes, des plantes et des arbres" s'élèvera à **10 000 € T.T.C.**

**EXPOSITION: «Nouveaux Regards, une sélection des jeunes diplômés de l'école d'art d'Aix» - du 12 octobre au 2 décembre 2018 au Pavillon de Vendôme**

Exposition et résidence des jeunes diplômés de l'école d'Art d'Aix, nouvelle formule, en partenariat avec l'ESAAIX, le 3bisf.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Nouveaux Regards, une sélection des jeunes diplômés de l'école d'art d'Aix" s'élèvera à **6 000 € T.T.C.**

**EXPOSITION : «Traversée de la lumière » du 8 novembre 2018 au 31 mars 2019 au Musée Granet**

Le musée Granet et la Fondation Jean et Suzanne Planque, dont la collection est en dépôt à Aix-en-Provence et présentée à la Chapelle des Pénitents blancs, organisent une exposition à partir d'une collection privée suisse de grande qualité. Elle est consacrée à six peintres non-figuratifs français, actifs entre 1950 et 1980, qui travaillèrent souvent en grande proximité et s'attachèrent tous à traduire, en parallèle mais chacun selon sa sensibilité personnelle, une approche des mouvements qui constituent la lumière et son flux invisible. Il s'agit de Jean Bazaine, Roger Bissière, Elvire Jan, Alfred Manessier, Jean Le Moal et Gustave Singier.

L'exposition débutera au musée Granet, à Aix-en-Provence (du 9 novembre 2018 au 31 mars 2019), se poursuivra en Allemagne, au Picasso Museum, à Münster (du 20 avril au 25 août 2019), pour achever sa tournée à *La Piscine*, à Roubaix (de mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020). Une dernière étape dans un musée suisse est à l'étude.

Le coût estimatif pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **100 000 € TTC.**

Je vous rappelle que les Musées de la Ville participent également aux manifestations nationales ou européennes suivantes :

- La Nuit des Musées: le samedi 19 mai 2018
- Le Printemps de l'Art Contemporain : le samedi 26 mai 2018
- Les rendez-vous aux jardins : le samedi 2 et dimanche 3 juin 2018
- Les Journées du Patrimoine : les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir:

- **PRENDRE ACTE** de l'organisation de ces expositions et de ces manifestations dans les musées de la Ville pour l'année 2018

- **AUTORISER** Le Maire ou l'élu délégué aux musées à signer toutes conventions ou tous les documents se rapportant à ces expositions afin de permettre leur organisation.

DL.2018-48 - PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSEES  
DE LA VILLE POUR L'ANNEE 2018 -

Présents et représentés	: 53
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»